



**KPMG Audit**  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex  
France



**MAZARS**  
Exaltis  
61 rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie  
France

## **STEF-TFE**

Rapport des commissaires aux comptes sur  
l'information financière semestrielle

**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010**

# **STEF-TFE**

Siège Social : 93, boulevard Malesherbes – 75008 Paris  
Société Anonyme au capital de 13 515 649 €  
999 990 005 RCS PARIS

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010

**STEF-TFE**

*Comptes Semestriels*

*Arrêté le*

*30 juin 2010*

## **Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2010**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société STEF-TFE, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **I. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3 de l'annexe qui expose les changements de méthodes comptables consécutifs aux nouvelles normes, amendements aux normes publiées et interprétations d'application obligatoire à compter de l'exercice 2010.

**STEF-TFE**

*Comptes Semestriels*

*Arrêté le*

*30 juin 2010*

## **II. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

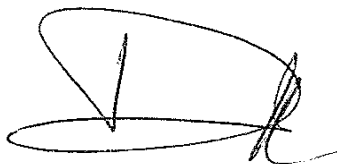
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris La Défense et Courbevoie, le 31 août 2010

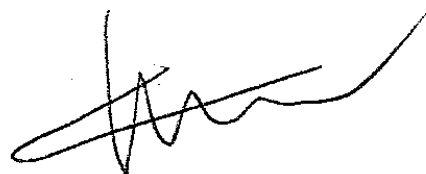
Les commissaires aux comptes

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

MAZARS



Dominique Stiegler  
*Associé*



Xavier Charton  
*Associé*